

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1157

présenté par
M. Giraud

à l'amendement n° 874 de la commission des finances

ARTICLE 27

Compléter cet amendement par l'alinéa suivant :

« II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 89 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression du gage inséré par le Sénat au titre de la baisse du taux de la taxe sur les opérateurs de communications électroniques.